

# Programme (Partie 3)

## Le Plan Social en France: Grasse, Argenteuil. Lyon

À ce stade, il faut préciser que j'avais posé certaines conditions à nos actionnaires.

J'accepte de collaborer à la mise en place d'une nouvelle organisation du Groupe Givaudan / Roure, mais il me faut des moyens en proportion. Juridiquement, la procédure de licenciement collectif en France est complexe. Nous devons être en capacité de compenser cette complexité par des avantages financiers: indemnités de licenciement conséquentes, budget de formation/reconversion, financement de cabinets d'outplacement etc.

Ce qui a été, en gros, accepté.

Le Plan Social consiste, essentiellement, à trouver, dans une situation de réduction des effectifs, conséquence des nouvelles structures définies par le Master Plan du groupe Givaudan-Roure, les solutions les plus acceptables possibles pour le personnel.

Les grands axes sont les suivants :

- Mutation sur d'autres sites du groupe: Vernier, Dubendorf, Argenteuil, en particulier pour le personnel du Centre de Recherche
- Retraites anticipées
- Propositions de formation / reconversion
- Transfert chez Biolandes pour une partie du personnel de l'usine de Grasse
- Licenciements «secs», mais, enfin, assez bien «arrosés».

Tout ce «programme» s'est déroulé sur une période de 2/3 ans, avec, à la clé, de nombreuses réunions, tant au niveau des instances représentatives du personnel :

Comités d'Etablissement, Comité Central d'Entreprise, que même, ce

qui n'était pas toujours facile, des Assemblées Générales du Personnel.

Au total, peu d'importants mouvements de grève, deux contentieux à Lyon, évoqués infra, avec le résultat qu'on connaît et, à Grasse, avec la bibliothécaire du Centre de Recherche.

Pas vraiment d'enthousiasme pour les actions de formation, plus de succès pour l'Out Placement.

Je me souviens qu'arrivant de Paris à Grasse le Vendredi après-midi, j'avais la surprise de rencontrer une dizaine de personnes, à l'entrée de mon bureau, venant me demander de bien vouloir les licencier (avec, bien entendu, les indemnités convenues) ; y compris la standardiste / réceptionniste qui m'interpellait : « Quand est-ce que vous allez me permettre de m'en aller ? » (avec toujours, bien entendu, l'indemnité).

Quelques années plus tard, rencontrant la dite standardiste Place aux Aires: « Encore merci, Monsieur, de m'avoir licenciée », me dit-elle. Sic!

Ceci étant, ne croyez pas que ç'ait été aussi facile que ça.

En témoigne ce que dit Jean Amic :

(speech d'adieux à mon départ, rappelant la période de la Fusion)

« Je dirai simplement, François, que la question qui nous était posée n'était pas de savoir s'il convenait de faire ce qui a été fait, mais plus de le faire, tout en maintenant un équilibre combien délicat entre les intérêts économiques de Givaudan-Roure et les intérêts individuels des personnes concernées. Je sais, et je ne suis pas le seul à le savoir, combien tout ceci a été pour vous une expérience difficile et parfois traumatisante.

Avec le recul maintenant du temps, je me rends compte encore mieux qu'alors, que vous étiez le seul à même d'effectuer ces changements indispensables, tout en respectant, comme cela a été fait, cet équilibre que j'évoquais il y a quelques instants. »

Bien entendu, je n'étais pas seul dans cette galère. J'ai été

accompagné et soutenu par Gilles Andrier (qui «contrôlait» les chiffres), à Argenteuil par Pierre Pesnelle, Michel Combes, Magali Martres, à Grasse par Henri Saccocini, à Lyon par Jean-Yves Faurie.

Et ce que j'explique en Décembre 2014 (Réunion des «Anciens Combattants» au Golf Park Hôtel de Mandelieu) :

«Au début des années 90, arrive le tremblement de terre de la fusion Givaudan/Roure. Ce fut le choc. Partout des doublons : dans les usines, les labos, les centres de recherche, les services commerciaux : à Grasse, Argenteuil, Lyon, mais aussi dans toutes nos Sociétés à l'étranger: Etats-Unis, Espagne, Italie, Amérique du Sud, Asie etc.

Que faire?

Démissionner?

Assumer mes responsabilités? Je suis resté.

Ce que j'ai alors fait, j'ai essayé de le faire dans le respect des hommes et des femmes, en préservant le mieux possible leur intérêt.

Mon attitude a pu être considérée par certains comme une trahison. La trahison, pour moi, au contraire, eut été, après toutes ces années passées ensemble, de laisser le sort de vous tous entre les mains d'un quelconque cabinet suisse-américain.

Ai-je réussi? Je n'en sais rien.»

En tout cas, quand, avec l'aide précieuse d'André et Maryse, nous avons organisé cette réunion et invité une vingtaine d'anciens de Roure, aucun n'a dit non.